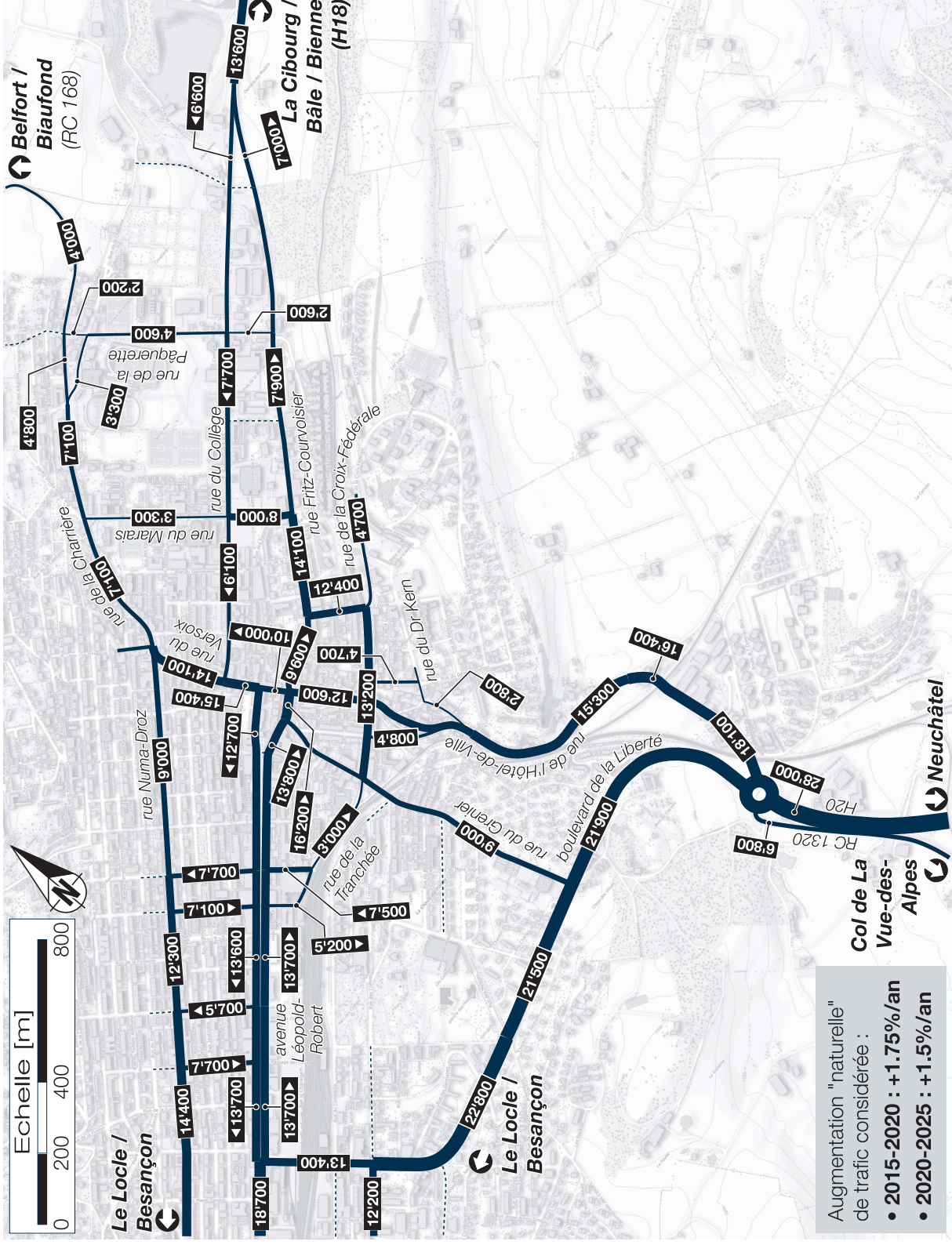


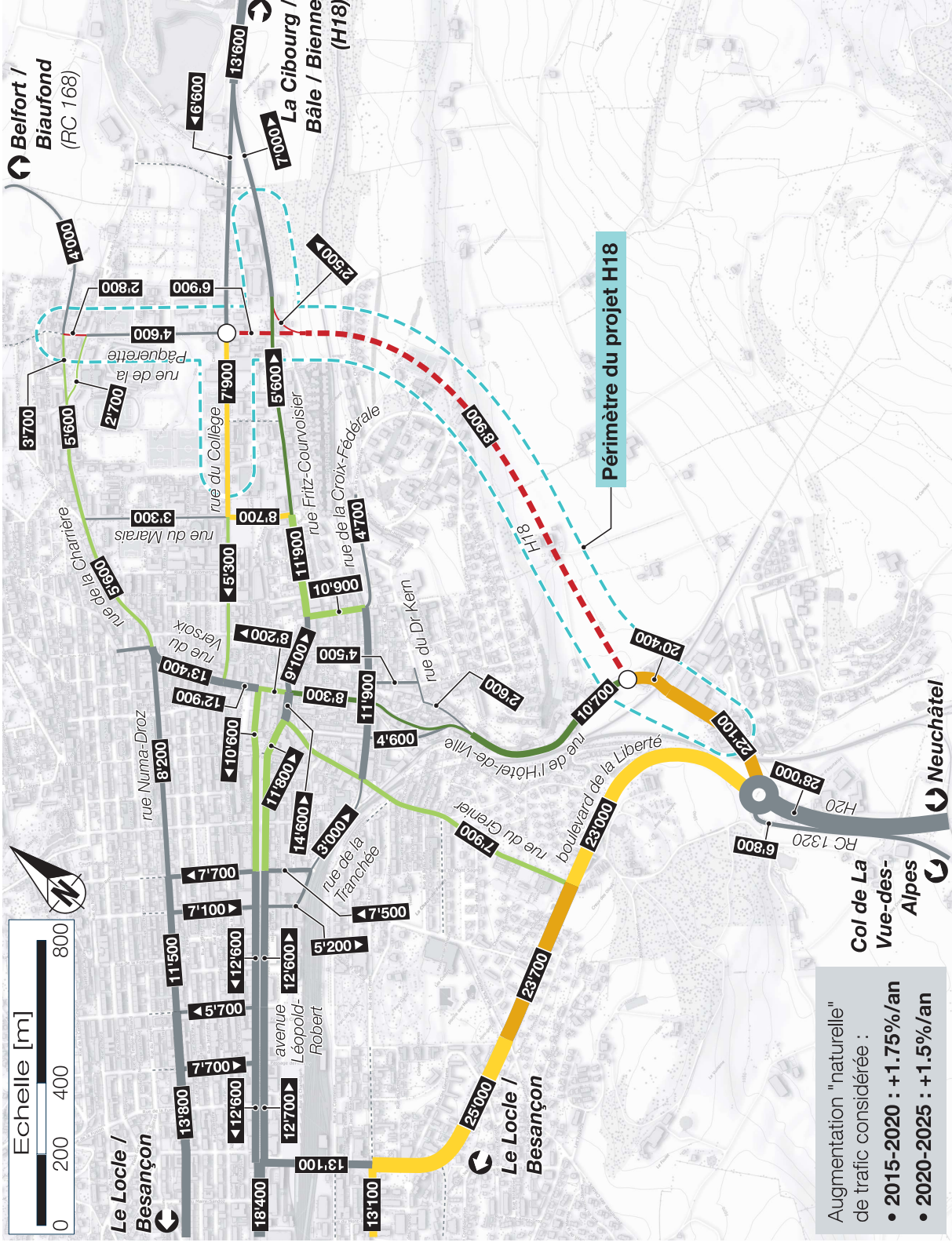
## Charges de trafic journalier moyen (TJM) – Etat de référence 2025 – Sans évitement H18 [véh/j]



- Les charges de trafic illustrées ci-contre correspondent à une situation sans report modal (cas de charge déterminant).
- En 2025, sans évitement H18, les charges de trafic journalières atteindront :
  - jusqu'à 13'000 véh/j sur la rue Neuve (ville ancienne);
  - plus de 15'000 véh/j sur la rue de l'Hôtel-de-Ville;
  - jusqu'à 9'000 véh/j sur la rue Numa-Droz.

Figure 17

## Charges de trafic journalier moyen (TJM) – Etat 2025 – Avec évitement H18 et sans PDPM H18 [véh./j]



- Les charges de trafic illustrées ci-contre correspondent à une situation sans report modal ni PDPM H18.
- En 2025, avec l'évitement H18, les charges de trafic journalières atteindront :
  - environ 10'500 véh/j sur la rue Neuve (ville ancienne);
  - plus de 11'000 véh/j sur la rue de l'Hôtel-de-Ville;
  - plus de 8'000 véh/j sur la rue Numa-Droz.
- Le TJM 2025 attendu sur l'évitement H18 s'élèvera à 8'900 véh/j.

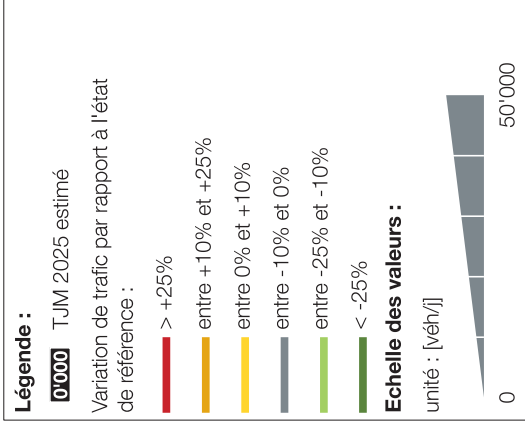
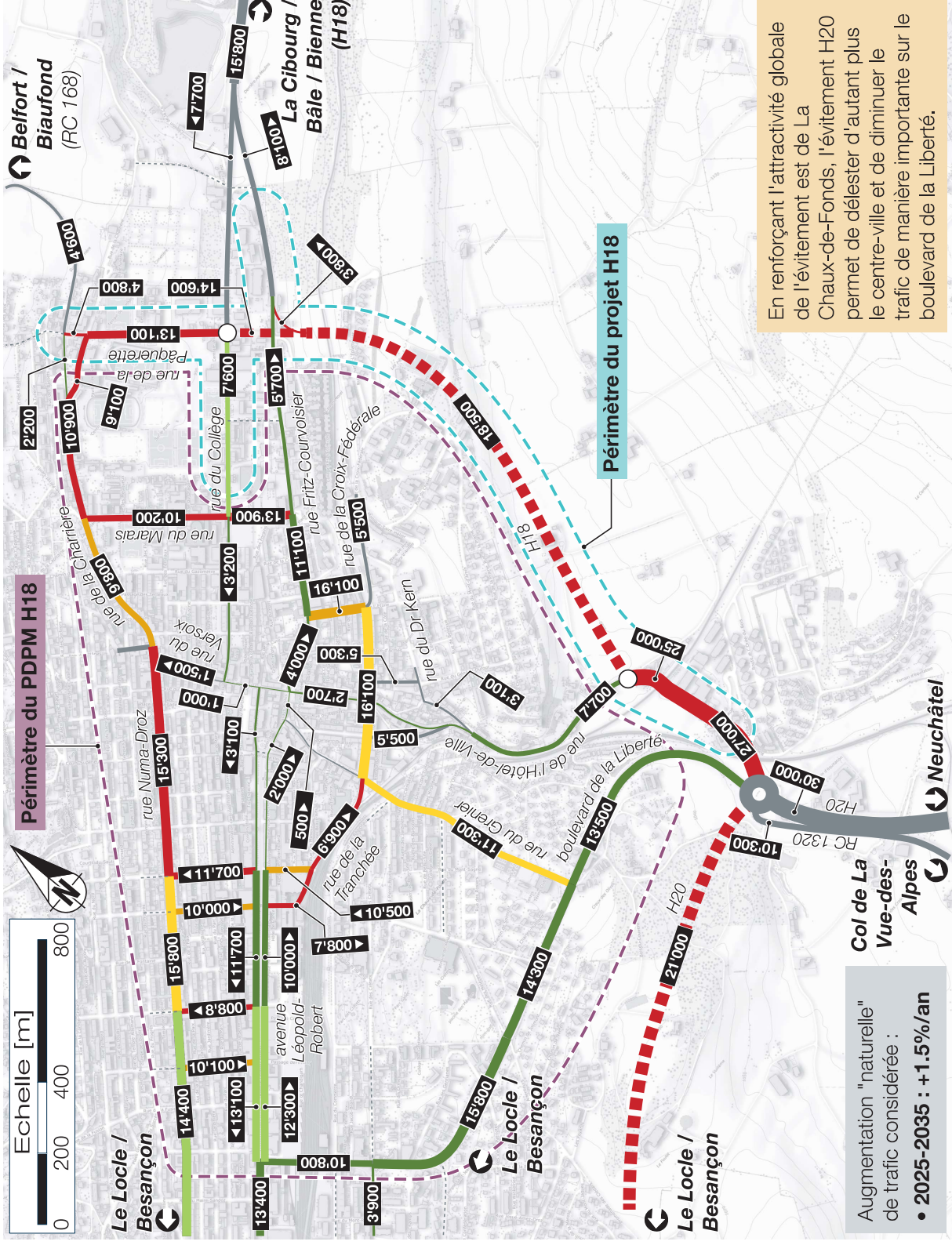


Figure 18





## Charges de trafic journalier moyen (TJM) – Etat 2035 – Avec évitements H18 et H20 et renforcement du PDPM H18 [véh./j]



- Les charges de trafic illustrées ci-contre correspondent à une situation sans report modal (cas de charge déterminant).
- En 2035, avec les évitements H18 et H20 et le renforcement du PDPM H18, les charges de trafic journalières atteindront :
  - environ 3'000 véh/j sur la rue Neuve (ville ancienne);
  - jusqu'à 8'000 véh/j sur la rue de l'Hôtel-de-Ville;
  - environ 15'500 véh/j sur la rue Numa-Droz.
- Avec l'évitement H20 et le renforcement des mesures prévues dans le PDPM H18, le TJM 2035 attendu sur l'évitement H18 est de 18'500 véh/j.

Figure 21